

Commune de Jalhay

Rue de la Fagne 46
4845 Jalhay

Procès-verbal de la Commission Communale de l'Accueil de Jalhay

Séance du 2 juin 2014

Présents :

- **Composante n° 1** : Mr Eric LAURENT, Président, Mme Suzanne KONINCKX-HAENEN (effectif), Mme Sophie MAGIS (suppléante) et Mr Bastien LAURENT (effectif).
- **Composante n° 2** : Mme Nicole GÖBELS (effectif) et Mme Bernadette BRIXHE (effectif).
- **Composante n° 3** : Mme Anne-Marie DREZE (effectif).
- **Composante n° 4** : Mr Pierre-François VILZ (effectif). Mme Nathalie SOXHLET, (effectif). Mme Michèle BOULANGER (effectif).
- **Composante n° 5** : Mme Nathalie BLUM (effectif), Mr Jean-Marc SACRE (suppléant).
- **Secrétaire** : Mme Johanne LIBERT, Coordinatrice ATL.
- **Représentant de la Province** : Mme Isabelle THOMANNE.
- **Coordinatrice de l'accueil ONE** : Mme Béatrice JACQUES.

Excusés :

- **Composante n° 1** : Mme Lucienne WILLEM-MARECHAL (effectif).
- **Composante n° 2** : Mme Amélie AHN (suppléant) et Mme Elodie MORLOTTI (suppléant).
- **Composante n° 3** : Mr Cédric ERNST (suppléant), Mr Georges SEYNAEVE (suppléant).
- **Composante n° 5** : Mme Valérie TOUSSAINT (effectif), Mr Jean-Marc BOURGUIGNON (effectif).

Absents :

- **Composante n° 1** : Mr Francis LERHO (suppléant).
- **Composante n° 3** : Mr Michel GARSOUX (effectif), Mme Aline LEGIPONT (effectif), Mr Bruno NELIS (suppléant).
- **Composante n° 4** : Mme Edith BODEUX (suppléant).
- **Composante n° 5** : Mr Franck MICHAUX (effectif), Mr Bernard CARABIN (suppléant).

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du programme CLE 2014-2019
- Rapport d'activité du PAA 2013-2014
- Présentation du folder stages d'été 2014
- PAA 2014-2015

La séance est ouverte à 20h22.

Le procès-verbal de la Commission Communale de l'Accueil du 17 février 2014 est approuvé à l'unanimité.

Chaque membre a reçu par courrier :

- Un document de 23 pages reprenant le programme CLE.
- Le rapport du Plan d'Action Annuel 2013-2014.
- Le 1^{er} Plan d'Action Annuel 2014-2015

1. Présentation Power point du programme CLE 2014-2015

- Rappel du cadre légal.
- Définition du programme CLE.
- Périodes concernées par l'accueil temps libre.

Il est à noter qu'il n'y a pas de présentation sur le résultat de l'état des lieux car cette partie a été largement présentée à la précédente CCA.

Explication des objectifs prioritaires choisis pour le programme CLE :

1. **Soutenir, coordonner et améliorer l'offre d'accueil existante.**

- Développer des partenariats avec les acteurs de l'accueil existants ainsi qu'avec de nouvelles organisations afin de compléter l'offre d'accueil.
- Consulter les familles afin d'ajuster l'offre d'accueil (tout au long du programme CLE, tous les 2 ans).
- Etre attentif à l'analyse des besoins et aux demandes des familles -> offre variée dans les activités, avec divers prix, sans oublier l'intégration des enfants différents.
- Améliorer la procédure communale d'octroi de locaux communaux pour les cours et stages.
- Etre un soutien administratif auprès des organisations qui le souhaitent, dans les démarches auprès de l'ONE.

2. **Augmenter la qualité de l'accueil.**

Au sein des accueils extrascolaires des écoles communales

- Projet d'accueil -> référentiel ONE et code de qualité.
- Pédagogie centrée sur l'accueil temps libre.
- Améliorer le taux d'encadrement avec du personnel qualifié pour l'aide aux devoirs.
- Harmoniser les méthodes de travail.
- Professionnaliser les accueillantes avec valorisation de leur statut.
- Coordination unique des 4 implantations.
- Améliorer les infrastructures et l'aménagement de l'espace.
- Initier de nouveaux projets pour augmenter la qualité de l'accueil (ex. : collations saines).

Auprès des acteurs de l'accueil existants et à venir

- Tendre vers une offre d'accueil de qualité notamment en ayant un rôle d'information quant à la législation existante.

3. **Développer un service d'aide aux devoirs de qualité au sein des accueils extrascolaires.**

- Un projet est à l'étude pour offrir un service de qualité au niveau de l'aide aux devoirs au sein des accueils extrascolaires.
- Un autre projet est en cours pour offrir un service de remédiation scolaire.

4. **Créer un accueil lors des conférences pédagogiques.**

- Dès la rentrée scolaire 2014-2015.
- Organisation d'un accueil des enfants lors des conférences pédagogiques, dès 7h30 jusque 18h.

5. **Développer des partenariats.**

La coordinatrice ATL a un rôle prépondérant dans le développement de partenariats :

- de par sa position centrale (location des locaux, publicité des stages, à la source d'informations pour de nouveaux projets, responsable de projets dans les accueils extrascolaires...).
- Afin de mener une politique cohérente de l'accueil en lien avec l'état des lieux. La CCA est également un lieu d'échanges.

6. Augmenter l'information aux parents.

- Via le site de la commune.
- Via le bulletin communal.
- Via un folder reprenant les stages d'été.
- Via un répertoire des activités à chaque rentrée scolaire.

Explications sur :

- Les modalités de collaboration entre les opérateurs.
- Les moyens communaux affectés à l'accueil temps libre.

Les opérateurs de l'accueil qui participent au programme CLE :

- La commune de Jalhay va faire une demande d'agrément via le programme CLE pour devenir opérateur de l'accueil pour les accueils extrascolaires des écoles communales de Sart, Jalhay, Tiège et Solwaster.
- Aucun autre acteur de l'accueil de l'enfance de la commune de Jalhay ne s'est manifesté pour devenir opérateur d'accueil (suite à un courrier envoyé aux acteurs de l'accueil).
- Il est à noter que les acteurs de l'accueil de l'enfance actuels s'inscrivent dans une dynamique de collaboration évidente même s'ils ne sont pas opérateurs de l'accueil au sens propre du programme CLE.

Présentation orale du projet d'accueil de la commune de Jalhay pour les accueils extrascolaires des écoles communales.

Le programme CLE 2014-2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation Power point du rapport d'activité 2013-2014

Actions initialement prévues :

1. Réaliser l'état des lieux, le programme CLE

-> L'état des lieux a été finalisé fin février et le programme CLE est en cours.

2. Soutenir l'organisation de la CCA

-> Quatre CCA ont été organisées depuis octobre 2013.

3. Améliorer la diffusion de l'information pour les stages d'été

-> Un folder a été réalisé et diffusé en 1000 exemplaires.

4. Instaurer des collations saines dans les accueils extrascolaires

-> Action non réalisée car il y a eu d'autres impératifs. Cette action est reportée sur le PAA 2014-2015.

5. Réalisation du projet d'accueil pour les accueils extrascolaires

-> Action réalisée en collaboration avec les accueillantes et indirectement en concertation avec les parents via l'enquête-parents.

6. Ajout d'une garderie avant et après les stages d'été des clubs sportifs

-> L'état des lieux n'a pas révélé une réelle demande sur ce point car plusieurs clubs organisent déjà ce service.

7. Augmentation de la capacité d'accueil en recherchant des partenaires pour les vacances d'été

-> Deux nouveaux partenaires vont encadrer des stages sur Jalhay et Sart pendant les vacances d'été. L'Espace Rencontre est également rentabilisé. Un partenariat a été décidé avec l'Académie pour organiser une semaine de stage pluridisciplinaire sur Jalhay, 1 année sur 2.

Le folder « stages d'été 2014 » sur la commune de Jalhay est également présenté.

Mr Vilz souhaiterait que d'autres communes avoisinantes intègrent dans leur folder d'été la publicité d'organisation comme la sienne. Il souligne qu'il serait intéressant que la coordinatrice ATL échange ces informations lors des réunions de coordination ATL.

Mme Koninckx pose la question de savoir si la maison des jeunes de Sart ne pourrait pas être incluse dans le folder publicitaire « stages d'été ». Le Président n'y voit pas d'objection à partir du moment où il y a effectivement des activités qui sont proposées aux moins de 12 ans. Il rappelle quand même que l'objectif d'une maison des jeunes est d'organiser des activités pour les plus de 12 ans.

Mr Vilz fait remarquer qu'il est dommage que l'Académie donne priorité aux non membres pour leur stage d'été.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation Power point du 1^{er} Plan d'Action Annuel 2014-2015 suite au Programme CLE 2014-2019

Actions prévues :

1. Soutenir l'organisation de la CCA.
2. Finaliser le programme CLE, demander l'agrément ainsi que celui de la commune pour les accueils extrascolaires.
3. Participer à des réunions de travail avec d'autres coordinateurs ATL afin d'affiner les pratiques professionnelles.
4. Assurer le suivi administratif des dossiers de subventions.
5. Suivre des formations en rapport avec les problématiques rencontrées dans le cadre des missions ATL.
6. Sensibiliser et accompagner les acteurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil et l'élaboration de leur projet d'accueil ou autres documents.
7. Coordonner la formation des accueillantes extrascolaires.
8. Organiser des collations saines dans les accueils extrascolaires.
9. Mettre sur pied un nouveau système d'encadrement des devoirs au sein des accueils extrascolaires.
10. Coordonner l'offre d'accueil des cours et des stages sur la commune.
11. Organiser un accueil lors des conférences pédagogiques.
12. Réaliser un folder pour les stages d'été 2015 et un répertoire des activités pour la rentrée scolaire 2015-2016.
13. Améliorer la diffusion de l'information des activités sur le site de la commune.

Le Plan d'Action Annuel 2014-2015 est approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 21H45.

La secrétaire et coordinatrice ATL,

Le Président,

Johanne LIBERT

Eric LAURENT